



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-35005>

Département(s) de publication : 40

Annonce n° 26-35005

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-25151

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cc des Grands Lacs

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24400087300145

Ville : Parentis en Born

Code postal : 40160

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 40

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de démolition d'un blockhaus (Biscarrosse Plage (40)) avec fouilles archéologiques préventives

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112450

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Lot 1 : fouilles archéologiques préventives par organisme agréé (opération sous contrôle du DRASSM) sur une superficie de 260 m2 dans le respect du cahier des charges de l'Arrêté n° 2026-5 du 29 janvier 2026 (ministère de la Culture) constitué de tranches ferme et optionnelle. Lot 2 : sécurisation, démolition du blockhaus (2 tranches) et déblaiement - conservation

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 01 - Fouilles archéologiques Ce lot a été déclaré Sans Suite. Lot N° 02 - Démolition Ce lot a été déclaré Sans Suite. Un document complémentaire est disponible sur notre site internet

Renseignements complémentaires : Décision de déclaration sans suite Marché public - Vu le code général des collectivités territoriales, - Vu le code de la commande publique et notamment ses articles

R.2185-1 et R.2185-2, - Vu la délibération du 07 juillet 2020 donnant délégation à Madame la Présidente pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés, des accords-cadres, des marchés subséquents et de prendre toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget, - Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié le 16/03 /2026 relatif au lancement d'un marché à procédure adaptée concernant les travaux de démolition d'un blockhaus avec fouilles archéologiques préventives, Considérant la nécessité d'apporter des éléments techniques complémentaires importants nécessitant une refonte du cahier des charges et donc modification substantielle du besoin, Décide Article 1 : - De déclarer la procédure « Travaux de démolition d'un blockhaus avec fouilles archéologiques préventives » sans suite pour motif d'intérêt général. La Présidente de la communauté de communes des Grands lacs

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/04/2026